

Département du Jura

Communauté d'Agglomération
du Grand Dole

BREVANS

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Élaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Règlement - Partie graphique

Plan de zonage général

Approuvé par délibération du conseil
communautaire du 18 décembre 2019

Révision allégée n°1 du PLUI approuvée par
délibération du conseil communautaire du 26
septembre 2024

Modification de droit commun n°1 du PLUI
approuvée par délibération du conseil
communautaire du 26 septembre 2024

Plan au 1:3 750

Zonage
(libellés des zones des 47 communes)

Zones Urbaines - coeur d'agglomération
UAa Quartiers urbains à forte densité
UAb Quartiers historiques à forte identité patrimoniale
UAc Quartiers à forte mixité urbaine en mutation
UAd Axes structurants et sites à densifier

Zones Urbaines - bourgs et villages
UBa Centres urbains et villageois à forte densité
UBd Axes structurants et sites à densifier

Zones Urbaines - commun aux 47 communes
UCA Zones urbanisées à densité modérée, ville de Dole
UCb Zones urbanisées à densité modérée, bourgs et villages
UCd Zones urbanisées à densité modérée, traversées de ville et de bourgs à pacifier
UD Cités ouvrières et de carrières
UE Equipements d'intérêt collectif et services publics
UJ Espaces d'agrément des constructions existantes
UP Propriétés bâties à fort intérêt patrimonial (châteaux, demeures)
UV Zones urbanisées de moyenne à faible densité
UW Aéroport Dole-Tavaux et activités complémentaires
UY Zones commerciales et de proximité
UYb Zone commerciale destinée à muter pour accueillir des fonctions plus urbaines
UYc Zone commerciale autorisant uniquement de l'hébergement hôtelier et des activités de services
UZa Sites d'intérêt majeur d'Innova et des Toppes
UZb Activités de stockage et d'industrie-artisanat compatibles avec la spécificité d'anciennes carrières
UZf Empiries fermées
UZI Activités industrielles lourdes
UZx Activités liées aux aires d'autoroutes et aux échangeurs
UZY Sites et zones d'activités autorisant des fonctions commerciales
UZz Sites et zones d'activités à vocation artisanale et industrielle

Zones à Urbaniser
1AUA,B Zones d'urbanisation à vocation mixte
1AUY Zones d'urbanisation à vocation commerciale
1AUZa Zones d'urbanisation à vocation économique d'Innova et des Toppes
1AUZb Zone d'urbanisation à vocation artisanale et industrielle (Champvans)
2AUB Zones d'urbanisation à vocation mixte nécessitant une révision ou modification du PLUI
2AUZ Zones d'urbanisation à vocation économique nécessitant une révision ou modification du PLUI

Zones Agricoles
A Zones agricoles
AM Zones agricoles en milieu urbain
AP Zones agricoles protégées

Zones Naturelles et Forestières
N Zones naturelles et forestières
NB Réservoirs de biodiversité qui nécessitent une préservation stricte
NC Carrières et leurs périmètres autorisés et étendus
NER Secteur destiné au projet de plateforme biomasse
NL Activités et sites sportifs, activités de loisirs et touristiques, infrastructures de découverte
NZ Aires d'accueil des gens du voyage et terrains familiaux

Légende
(prescriptions et informations relatives à la commune représentée sur ce plan)
Zonage
Tracés et caractéristiques des voies (L151-38 du Code de l'Urbanisme)
Emplacements réservés (L151-41 du Code de l'Urbanisme)
Périmètres d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) (L151-6 du Code de l'Urbanisme)
Éléments remarquables du paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)
Bâtiments agricoles
Périmètres de protection agricole
Haies, alignements d'arbres, ripisylves
Boisements, bosquets
Zones humides
Habitats d'intérêt communautaire
Éléments remarquables du paysage à protéger, conserver, valoriser ou requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
Patrimoine bâti à préserver
Linéaire bâti (murets...) à préserver
Edifice civil et religieux remarquable (hors Monument Historique)
Ensemble bâti d'intérêt
Risques et nuisances
Secteur affecté par le bruit aux abords des infrastructures terrestres
Risque inondation
Zone inconstructible
Zone constructible sous conditions
Autres informations
Bâtiments
Parcelles
Axes routiers principaux
Hydrographie

Numéro	Description du l'emplacement réservé	Sanctuarisation	Surface en m²
1	Chemin d'accès au canal (2m)	Commune	95
2	Élargissement de la voie de desserte de la zone AU de Paule	Commune	5921
3	Jonction entre le chemin des Toppes et l'impasse de la Courbe (6m)	Commune	562
4	Cheminement doux (2m)	Commune	982
5	Aménagement d'une liaison cyclable (2m)	Commune	1163
6	Agrandissement du cimetière	Commune	356
7	Accès futur	Commune	745

Réalisation : ©URBICAND
Sources : Cadastre DGIP 01-2023 / DREAL Bourgogne-Franche-Comté / ©IGN BD Topo / URBICAND / SOBERCO ENVIRONNEMENT